



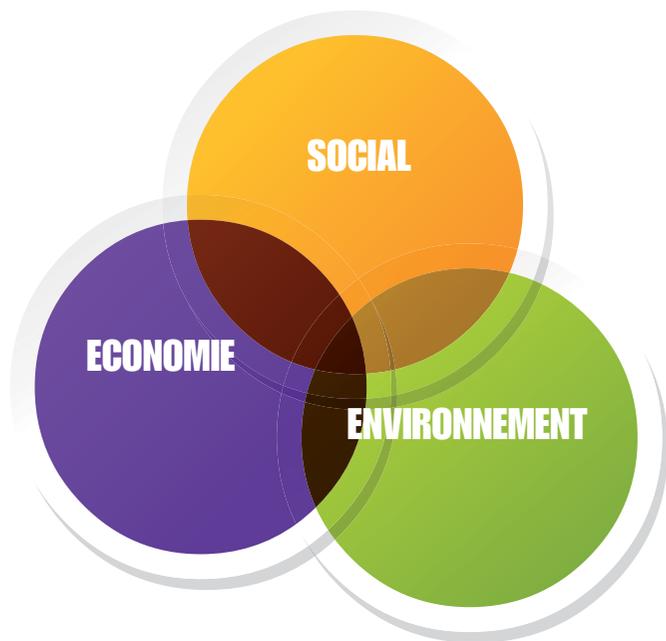
Entre ville et campagne : un projet, un avenir pour tous

Agenda 21 Mainvilliers

Plan d'actions 2013-2016



L'Agenda 21 en toute simplicité



L'objectif

Un agenda 21 pour le XXI^{ème} siècle est un projet global dont l'objectif est de mettre progressivement en **œuvre le développement durable à l'échelle de la commune.**

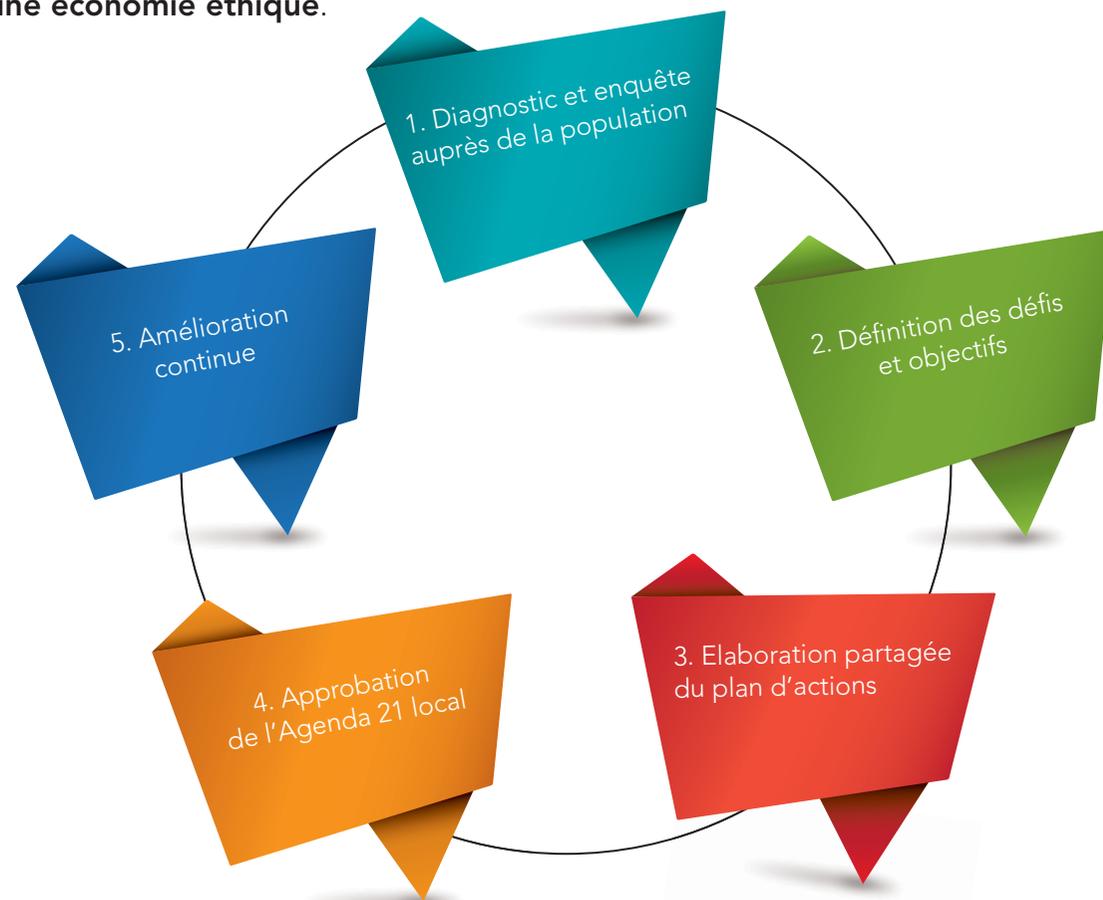
Ainsi, il vise à **construire un plan d'actions** qui permet de répondre aux besoins du présent tout en ne compromettant pas l'avenir des générations futures.

Ce plan d'actions repose sur trois piliers interdépendants :

- la **préservation de l'environnement,**
- la **solidarité sociale,**
- une **économie éthique.**

Les étapes :

1. **Réalisation d'un diagnostic et d'une enquête** auprès des Mainvillois pour définir les atouts et axes d'amélioration de la commune.
2. **Définition de priorités par les élus** pour répondre aux enjeux identifiés dans le diagnostic.
3. **Elaboration d'un plan d'actions concrètes** en concertation avec les acteurs du territoire (élus, habitants, partenaires locaux).
4. **Approbation de l'Agenda 21** en conseil municipal.
5. **Evaluation continue** pour suivre les progrès engagés et enrichir l'Agenda 21.



Edito



De gauche à droite : J.J. Châtel (maire de Mainvilliers), J.Y. Tabourin, (adjoint au maire délégué à la solidarité et à l'action environnementale de proximité) et C. Golaz (initiatrice du projet, conseillère municipale).

Création d'un comité participatif Agenda 21 ouvert à tous

Pour continuer à mobiliser les énergies locales, un comité participatif ouvert à tous les mainvillois, est créé à partir de 2013. Il se réunira deux fois par an. Ce comité suivra les avancées du projet et continuera à enrichir l'Agenda 21 par de nouvelles idées. Alors n'attendez plus, venez dessiner avec nous l'avenir de Mainvilliers !

L'un de nos engagements les plus forts de ce mandat municipal était d'élaborer un agenda 21 mainvillois. Nous le voulions participatif parce toute évolution importante ne peut être réalisée que si les contraintes et les objectifs sont partagés par le plus grand nombre. Et ajouter le respect de l'environnement à la réalisation de l'équilibre entre l'économique et le social conduit bien évidemment à une évolution importante de nos modes de vie.

Je pense que nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé. Peut-être y avons-nous mis un peu plus de temps que ce que nous avons envisagé. Mais l'important était que ce document ne soit pas seulement l'émanation d'un petit groupe mais un projet partagé. J'ai la conviction que c'est le cas.

Vous trouverez en page 4 les différentes étapes de cette élaboration. Celles-ci nous ont conduit à formuler 126 actions réparties sur 5 défis. Le nombre peut paraître trop important. Il est seulement à la hauteur du défi de la transition énergétique que nous devons faire au niveau mondial donc également aussi au niveau mainvillois. Ce nombre est aussi à relativiser puisqu'un grand nombre de ces actions (environ 80) sont déjà en partie réalisées voire terminées.

Cet agenda 21 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 16 mai dernier. Il devient donc maintenant une feuille de route pour un avenir pour tous à Mainvilliers.

Je tiens à en remercier les principaux acteurs : Catherine Golaz qui a initié l'élaboration de l'agenda avant de passer le témoin à Jean-Yves Tabourin ; notre chargé de mission Florent Breneteau ; tous(tes) les Mainvillois(es), les élus(es), les partenaires et les membres des services municipaux qui nous ont accompagnés pour élaborer cet agenda 21.

Jean-Jacques Châtel
Maire de Mainvilliers

UNE EQUIPE SOLIDAIRE UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE POUR VIVRE ENSEMBLE ET AGIR POUR DEMAIN

Certes, au début l'équipe était petite. Autour de Catherine GOLAZ, elle a défriché le terrain, établi état des lieux et diagnostic et enfin fixé le calendrier.

Mais cette poignée de convaincus a commencé à essaimer avec bonheur. Les premières ébauches d'un programme local d'actions ont fleuri dans le respect des déclinaisons du sommet de la terre de Rio de Janeiro.

Pour l'efficacité de la méthode, nous avons recherché le consensus le plus large possible auprès des agents de la mairie, des élus, des responsables associatifs et surtout des Mainvillois qui, lors d'ateliers participatifs particulièrement riches et animés, furent la source de plus de la moitié des actions qui vous sont présentées.

Dès maintenant, ce projet est le vôtre, mais il n'est qu'une étape.

Desormais il convient tous ensemble de le mettre en musique.

Jean-Yves Tabourin,
Adjoint au maire, délégué à la solidarité et à l'action environnementale de proximité



Réunion du Comité de pilotage Agenda 21, qui coordonne le projet



Enquête : « Le développement durable et vous » pour comprendre vos attentes.



Jean-Yves Tabourin, adjoint au maire, délégué à la solidarité et à l'action environnementale de proximité.



Atelier participatif, Agenda 21.

Agenda 21 : un projet partagé, un avenir pour tous

4 ans de travail en image

Juin 2009 : Diagnostic financé par la région Centre pour l'accompagnement de l'Agenda 21

Juillet 2010 : Création d'un poste de chargé de mission développement durable à temps plein

Hiver 2010-2011 : Rencontre des agents et réalisation d'un diagnostic interne

Octobre 2010 : Création d'un Comité de pilotage Agenda 21

Mars 2011 : Rencontre avec des communes engagées dans la démarche Agenda 21 (Montlouis-sur-Loire, Yvré L'Evêque)

Avril 2011 : Lancement public de l'Agenda 21 lors de la première semaine du développement durable organisée à Mainvilliers

Printemps 2011 : Enquête « Le Développement durable et vous », lancée auprès des Mainvillois

Septembre 2011 : M. Tabourin, adjoint au maire délégué à la solidarité et à l'action environnementale de proximité, en remplacement de M^{me} Golaz

Février 2012 : Validation des défis et objectifs de l'Agenda 21 par les élus municipaux

Mars 2012 : Création d'un groupe d'échanges développement durable composé d'agents municipaux

Juin à Octobre 2012 : Organisation de 5 ateliers participatifs ouverts à tous les Mainvillois

Mai 2013 : Approbation du Plan d'actions Agenda 21 par le Conseil Municipal

La municipalité remercie tout particulièrement les Mainvillois et les partenaires qui ont activement contribué à la réalisation de l'Agenda 21 et dont l'engagement est pour nous un encouragement pour l'avenir.

Les chiffres clés

- **323 habitants** ont participé à l'enquête.
- **5 ateliers participatifs** ouverts à tous.
- **21 Mainvillois volontaires** ont contribué à la construction du projet par leur participation aux ateliers participatifs.
- **5 partenaires** nous ont apporté leur connaissance pour enrichir le plan d'actions (Eure-et-Loir Nature, Habitat Eurélien, Association Reconstruire Ensemble, Centre Socio-Educatif Jules-Verne, PEP 28).
- **16 agents** apportent des idées en permanence suite à la création du groupe d'échanges développement durable.
- **126 actions** co-construites pour l'avenir de notre territoire.

Défi 1



Economiser l'énergie pour lutter contre le changement climatique

p **6**

Défi 2



Entre ville et campagne, la biodiversité pour tous

p **12**

Défi 3



Cap vers l'épanouissement de tous les mainvillois

p **17**

Défi 4



Vivre ensemble

p **23**

Défi 5



Adopter chacun à son niveau un comportement écoresponsable et citoyen

p **27**

Défi 1



**Economiser l'énergie pour lutter,
contre le réchauffement climatique**

*Sobriété, efficacité et développement
des énergies renouvelables
pour l'avenir de notre territoire et
des générations futures....*

OBJECTIF 1

Favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie

« **L'**énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas ». La réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la facture énergétique implique nécessairement de réfléchir aux moyens de diminuer nos propres consommations. **Economiser l'énergie, c'est tout simplement entretenir et améliorer l'efficacité des équipements ou des bâtiments existants, agir sur nos comportements, suivre régulièrement nos consommations...**

LES ACTIONS

- Mettre en place un suivi annuel des consommations énergétiques de la Ville.
- Etablir un diagnostic de performance énergétique pour chaque bâtiment communal.
- Systématiser l'usage d'équipements (éclairage, matériel informatique...) économes en énergie dans les bâtiments.
- Améliorer la régulation des températures dans les bâtiments publics.
- Optimiser la performance énergétique des bâtiments communaux grâce à des travaux de rénovation thermique¹.



Gymnase Coubertin avant travaux, 2012.



Rénovation thermique grâce à une opération d'isolation par l'extérieur, 2013.



Depuis le 1^{er} janvier 2013, toute nouvelle construction doit être étiquetée A (Bâtiment Basse Consommation) pour répondre aux exigences de la réglementation thermique 2012.

Le facteur 4 : c'est quoi ?

Diviser par 4 ses émissions de gaz effet de serre à l'horizon 2050, c'est l'objectif que s'est fixée la France en réduisant notamment ses consommations d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).

OBJECTIF 2

Sensibiliser les Mainvillois aux économies d'énergie

La question énergétique agit directement sur le quotidien de chacun d'entre nous : **augmentation des factures de gaz ou d'électricité, réflexions pour rénover son habitation, choix d'un équipement électroménager...** C'est pourquoi nous souhaitons **vous accompagner** en vous proposant des animations pédagogiques susceptibles de vous orienter dans vos projets.

LES ACTIONS

- Organiser des manifestations de sensibilisation aux économies d'énergies (Fête de l'énergie, balade thermographique...).
- Etre relais d'information sur l'efficacité énergétique (habitat, déplacements).
- Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments communaux (associations, élus, agents, usagers).
- Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie.



Balade thermographique gratuite et ouverte à tous, 2013.

4 millions

C'est le nombre de foyer considérés en situation de précarité énergétique en France, selon la lettre du médiateur national de l'énergie du 25 septembre 2012.

8



Rencontre-débat organisée par la Ville : « Quelle énergie renouvelable pour mon logement ? », Fête de l'énergie 2012.



Une facture énergétique en constante augmentation pour les ménages.

OBJECTIF 3

Expérimenter des actions innovantes et économes en énergie

Aujourd'hui et comme la plupart des communes françaises, **Mainvilliers est particulièrement dépendante des énergies fossiles**. Afin de favoriser l'indépendance énergétique de la commune, **le développement de techniques alternatives mobilisant les ressources de notre territoire et les énergies renouvelables** apparaissent comme une évidence.

LES ACTIONS

- Développer un éclairage public performant et économe en énergie.
- Valoriser le potentiel en énergies renouvelables du territoire (géothermie², biomasse³, solaire).
- Expérimenter des techniques d'entretien de la voirie respectueuses de l'environnement (retraitement sur place, basse température).
- Etudier les possibilités de développement des réseaux de chaleur⁴ existants et de la cogénération⁵.



1 m² de panneau photovoltaïque économise l'émission de 100 kg de CO₂/an.



La biomasse (bois, plantes, déjections animales), seconde source d'énergie renouvelable dans le monde.



Eclairage économe en énergie, placette Paul Bert, 2012

23 %

C'est la part d'énergies renouvelables dans son mix énergétique que la France devra atteindre pour respecter l'engagement pris dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

OBJECTIF 4

Promouvoir et développer l'usage des modes de déplacements doux

Se déplacer signifie trop souvent polluer et participer au réchauffement de la planète. Pour contribuer à améliorer la qualité de vie de la commune (réduction du bruit, de la congestion, de la pollution atmosphérique...), nous vous proposons **des alternatives agréables et sécurisées à la voiture** en poursuivant le développement du réseau de transport en commun et de modes de déplacements doux, moins polluants. **Ville de taille humaine, Mainvilliers se prête totalement à la pratique de la marche à pied ou du vélo.**

LES ACTIONS

- Poursuivre le développement du réseau cyclable.
- Créer une liaison douce entre Mainvilliers et Seresville en partenariat avec Chartres Métropole.
- Améliorer les cheminements piétons existants en s'appuyant sur le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie⁶.
- Appuyer le développement d'un service de transport en commun performant sur l'ensemble du territoire.
- Créer un parking relais.



Piste cyclable, Avenue Gérard Philippe.

A savoir !

Selon une étude de la Fédération Nationale des Usagers du Transport (FNAUT) de 2012, les déplacements en voiture coûtent en moyenne trois fois plus chers que ceux effectués en transport en commun.

10



Deux lignes de transports en commun à Mainvilliers.



Parking vélos, école Coubertin, 2012.

OBJECTIF 5

Développer des principes de construction et d'urbanisme durables

Limiter les déplacements, préserver les espaces verts publics et privés, **construire des logements basse consommation avec des matériaux sains**, urbaniser les secteurs en friche pour **protéger les espaces agricoles et naturels**, aménager des espaces publics **propices à l'échange**, voici les principes qui guident **notre vision de la Ville de demain pour améliorer votre qualité de vie**.

LES ACTIONS

- Mettre en œuvre des projets d'urbanisme durable à Boisville et aux Clozeaux.
- Favoriser le développement des énergies renouvelables et des techniques de construction durable grâce au futur Plan Local d'Urbanisme⁷.
- Créer un observatoire de l'immobilier et du foncier.



Logements Habitat Eurélien, rue d'Anjou, 2011.



Zone d'Aménagement Concerté Boisville.



Habitats individuels, quartier Mandela, 2012.

Le projet Boisville

Situé au Nord-Ouest de la commune, ce secteur de 13 ha accueillera près de 180 logements de tous types (maisons individuelles, maisons en bandes, petits collectifs) dans un cadre verdoyant et paysager.

Défi 2



Flambé, vu sur Mainvilliers, auteur : Eure-et-Loir Nature

**Entre ville et campagne,
la biodiversité pour tous**

Bois de Seresville, Parc des Vauroux, espaces agricoles typiques, autant d'endroits pour flâner et se ressourcer, qu'il nous semble indispensable de protéger pour la richesse de leur biodiversité⁸.

OBJECTIF 6

Améliorer la connaissance de la biodiversité pour mieux la préserver

La connaissance de notre environnement est le préalable indispensable à sa préservation. C'est à partir de cette philosophie que nous souhaitons vous impliquer à nos côtés. **La sauvegarde de la biodiversité est l'affaire de tous et la mobilisation du plus grand nombre une nécessité.** C'est dans cet esprit que nous vous invitons à découvrir la biodiversité de notre territoire pour mieux la protéger.

LES ACTIONS

- Réaliser un Inventaire de Biodiversité Communale⁹.
- Identifier et préserver les continuités écologiques sur le territoire pour créer une trame verte¹⁰.
- Préserver les espèces rares du territoire par des mesures de protections adaptées.
- Développer et valoriser les parcours pédestres en milieux urbain et rural.
- Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité.



Orchis bouc, espèce d'orchidée présente sur le territoire.



Lézard des murailles.



Soirée découverte de la biodiversité animée par Eure et Loir Nature, semaine du développement durable 2012.

470

C'est le nombre d'espèces animales et végétales recensées dans l'Inventaire de Biodiversité Communale réalisé par Eure et Loir Nature en partenariat avec la Ville. Parmi celles-ci, une espèce rarissime (chicorée de mouton) et une espèce très rare ont été identifiées (camomille romaine). Tritons, salamandres, gros mammifères et orchidées constituent un échantillon de la biodiversité mainvilloise.

OBJECTIF 7

Promouvoir la nature en ville

La présence d'une faune et d'une flore très riches en est la preuve, **la nature s'invite en ville**. Orchidées sauvages, écureuils, hérissons, multiples oiseaux, **autant d'espèces avec lesquelles nous cohabitons au quotidien à Mainvilliers**. Cette richesse doit être préservée par la création de continuités écologiques permettant aux espèces de se déplacer et de se reproduire sur tout le territoire

LES ACTIONS

- Introduire des abeilles en ville.
- Tenir compte de la biodiversité dans tous les projets d'aménagements futurs.
- Réaménager et préserver les mares du territoire.
- Proposer un aménagement pédagogique et écologique du bois du Château.
- Aménager des espaces favorables à la biodiversité (pollinisateurs, papillons, oiseaux).



35 % de la production alimentaire mondiale est issue de l'action des pollinisateurs.

Une mare, ça sert à quoi

Refuge d'une riche biodiversité (tritons, amphibiens, libellules...), les mares jouent un rôle épurateur en éliminant certains polluants des eaux de surface tels que le phosphore, les métaux lourds ou l'azote. Elles peuvent également participer à la régulation des inondations.

14



Plantation d'arbres à papillons à l'école Zola, 2012.



Installation des ruches, aux serres municipales, 2012.

OBJECTIF 8

Développer des pratiques durables pour l'entretien des espaces

Aujourd'hui encore, **la France se positionne au 3^{ème} rang des pays les plus consommateurs de pesticides**. L'utilisation de ces produits n'est pourtant pas sans impact : pollution de l'eau, dégradation de la flore et de la faune, effets nocifs sur la santé humaine. De notre côté, nous **nous sommes engagés depuis plusieurs années à réduire considérablement leur usage**. Résultat, les consommations pour l'entretien des espaces verts publics ont chuté de **près de 60 % en cinq ans**. A elle seule, cette action ne suffit pas. **Chacun d'entre nous**, qu'il soit jardinier amateur, professionnel ou agriculteur local, peut contribuer à protéger la biodiversité locale en adoptant des pratiques respectueuses de notre environnement.

LES ACTIONS

- **Poursuivre l'objectif zéro pesticide pour l'entretien de l'espace public.**
- **Inciter les jardiniers amateurs à des pratiques respectueuses de l'environnement.**
- **S'associer aux agriculteurs locaux pour valoriser la biodiversité locale.**
- **Développer la pratique du compostage sur la commune.**
- **Organiser des chantiers participatifs pour préserver les espaces verts.**



Compostage des déchets alimentaires au Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart 2012.



Désherbage thermique des trottoirs, 2012.



Paillage des espaces verts publics pour limiter l'arrosage et supprimer l'usage de pesticides.

Démarche zéro pesticide

Signataire de la charte objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages depuis septembre 2011, la Ville de Mainvilliers s'engage à poursuivre la diminution de ses consommations de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Elle est accompagnée dans ce projet par l'association Eure et Loir Nature.

OBJECTIF 9

Préserver la ressource en eau

Indispensable à la vie humaine, la ressource en eau est un bien commun à préserver sur tous les territoires. De la quantité d'eau que nous consommons ou que nous gaspillons dépend la recharge des nappes souterraines qui nous alimentent. En parallèle, la qualité de l'eau que nous buvons est un enjeu tout aussi important. L'évolution des surfaces imperméabilisées, des pratiques agricoles, de notre tolérance aux herbes folles sont de ce fait au cœur de nos préoccupations.

LES ACTIONS

- Aménager l'espace public avec des techniques économes en eau.
- Développer des alternatives de gestion des eaux pluviales limitant l'imperméabilisation des sols¹¹.
- Systématiser la mise en place d'équipements hydro économes dans les bâtiments publics.
- Améliorer la détection des fuites d'eau.
- Economiser la ressource par l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales.



Un litre d'eau sur quatre est perdu avant d'arriver à votre robinet en France.

50

C'est le nombre de litres d'eau par jour nécessaire à chaque individu pour subvenir à ses besoins vitaux. En France, chacun d'entre nous consomme en moyenne 137 l d'eau chaque jour.

16



Réaménagement de trottoirs rue Debussy avec des surfaces perméables, 2012.



Récupérateurs d'eaux pluviales, Eglise de Mainvilliers.

Défi 3



Fête de la Saint-Hilaire

**Cap vers l'épanouissement
de tous les Mainvillois**

*Chaque individu, dans sa vie personnelle,
éprouve le besoin d'apprendre, de
se divertir, de s'enrichir ou d'échanger ...
et plus simplement de s'épanouir.*

OBJECTIF 10

Développer une offre culturelle et sportive accessible à tous

En mouvement, en musique ou en peinture... **Sport et culture permettent à chacun de s'exprimer librement tout en s'ouvrant vers les autres.** Ils sont avant tout deux piliers indispensables au développement personnel de chacun. Pour ces raisons, **nous voulons que tous les Mainvillois puissent accéder librement à la culture et au sport, du plus jeune au plus âgé, quelle que soit son origine, sa condition sociale...**

LES ACTIONS

- Aménager et ouvrir le complexe aquatique des Vauroux.
- Poursuivre l'organisation d'une Fête du sport et de la culture ouverte à tous.
- Evaluer et faciliter les conditions d'accès au sport et à la culture.
- Construire une programmation culturelle pour tous.
- Organiser des spectacles de rue originaux et gratuits, ouverts à tous.



Fête du sport et de la culture, 2011.

Un skate park au Parc des Vauroux

A l'origine de ce projet : 5 jeunes de Mainvilliers (15 -18 ans) qui ont proposé à la municipalité de se lancer dans l'aménagement d'un skate park. Fruit du travail entre jeunes, élus et services municipaux, le site a été inauguré en 2012 au Parc des Vauroux. Destiné au roller, BMX, skate et patinette, le skate park accueille chaque week end une trentaine d'amateurs de glisse.

18



Fête de la Saint Hilaire, 2011.



Un nouveau skate park au parc des Vauroux, 2012.

OBJECTIF 11

Favoriser le développement d'une offre de proximité

Privilegier la convivialité des commerces et des services de proximité favorise l'échange et le lien social. Ces espaces de rencontres qui contribuent à améliorer la qualité de vie, sont les garants du dynamisme de la vie locale. C'est dans cet esprit que nous continuerons à favoriser des services toujours plus adaptés à votre quotidien.

LES ACTIONS

- Adapter les services de la Mairie à l'évolution des besoins des Mainvillois.
- Créer un marché de producteurs locaux.
- Améliorer l'attractivité des centres commerciaux.
- Préserver et développer le commerce de proximité.
- Utiliser les nouveaux outils de communication pour améliorer la diffusion de l'information.



Des pôles commerciaux de proximité à Mainvilliers.



Marché de Mainvilliers.



Crèche familiale de Mainvilliers, au pôle petite enfance les Mainvillous, qui comprend également un multi-accueil.

Le marché du jeudi

Tous les jeudis matins jusqu'à 13h, plus de 30 commerçants se retrouvent sur la place du marché (produits manufacturés) et sous la halle couverte de la place du marché (produits alimentaires).

OBJECTIF 12

Lutter contre la pollution et contribuer à la prévention en matière de santé

Invisible au premier abord, la pollution présente de multiples visages (pollution de l'air, de l'eau, des aliments, pollution sonore...), avec des conséquences bien réelles sur notre santé. **Problème respiratoire, maladie cardio-vasculaire, stress...** L'évolution de certaines habitudes permettrait de limiter l'impact global de la pollution et d'améliorer la qualité de vie mainvilloise. Nous pensons qu'il est possible d'inverser la tendance tant en agissant sur l'action de nos services (utilisation de matériaux écologiques, réduction de l'usage de pesticides...) qu'en proposant un programme de prévention et d'information accessible à tous.

LES ACTIONS

- Améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments publics, prioritairement dans les lieux accueillant des enfants.
- Installer des plantes dépolluantes dans les bâtiments publics.
- Améliorer la prévention et l'information en matière de santé publique.
- Appuyer l'élaboration d'un diagnostic des besoins en matière de santé, réalisé à l'échelle de l'agglomération.



Mesure de la qualité de l'air obligatoire pour les établissements collectifs d'accueil d'enfants et les écoles maternelles avant le 1^{er} janvier 2015.

Source directmudsty.

A retenir

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que 25 % de ces affections respiratoires pourraient être évitées si nous vivions dans des intérieurs plus sains, c'est-à-dire pour commencer, mieux ventilés...

20



Utilisation de produits écolabellisés pour l'entretien : produit à vitre, lessive....



Mise en place de plantes d'intérieur dépolluantes dans les bureaux des services municipaux.

OBJECTIF 13

Préparer l'avenir par une éducation pour tous

A Mainvilliers, nous désirons développer une éducation ouverte à tous qui permette à **chaque Mainvillois de s'épanouir à travers l'échange, le partage, la confrontation d'idée** sur des sujets aussi variés que la musique, le fonctionnement des institutions, les bienfaits du sport, l'alimentation... **Donner à chacun les moyens de participer à la vie citoyenne** grâce à la diffusion d'une culture accessible à tous, voilà un des objectifs majeurs que nous nous fixons dans cet Agenda 21.

LES ACTIONS

- Développer la professionnalisation des jeunes de Mainvilliers.
- Accompagner les enfants en situation de difficulté scolaire à travers le PRE¹².
- Bâtir un programme de rencontres et conférences populaires, ouverts à tous les Mainvillois.
- Faire vivre la charte de coéducation¹³ mainvilloise.



Conférence-débat coéducation : Peut-on apprendre... en jouant ? 2011.



Jobs d'été 2012 aux services techniques de la Mairie de Mainvilliers.



Atelier Art et culture, 2010.

Jobs d'été

Depuis plusieurs années, la Ville accueille dans ses services plus de 20 jeunes (16 à 18 ans) durant la période estivale. Ces jobs d'été permettent aux jeunes Mainvillois d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer un projet individuel ou collectif. Nouveauté : depuis 2012, la Ville propose également des jobs petites vacances pour les 18-20 ans.

OBJECTIF 14

Développer une offre de logements adaptée

Parce que nous considérons que se loger est un droit fondamental, la Ville affiche sa volonté de proposer une offre adaptée aux besoins et ce malgré un contexte économique difficile. Familles nombreuses, jeunes primo-accédants, séniors, personnes seules à faibles revenus... **Chacun doit pouvoir trouver un logement qui correspond à ses besoins et à ses moyens.**

LES ACTIONS

- Favoriser l'accueil des étudiants et des jeunes actifs par les personnes âgées.
- Créer une résidence senior sur le territoire communal.
- Repenser le quartier Tallemont-Bretagne et le cœur de ville.
- Favoriser la construction de logements sociaux dans les nouvelles opérations.
- Maintenir un rythme de construction de logements neufs adapté aux besoins.



Opération Les Allées du Roi, Avenue Gambetta, 54 logements.

70

C'est l'objectif annuel de constructions neuves que s'est fixé la Ville jusqu'en 2020 dans son futur Plan Local d'Urbanisme en urbanisant le secteur de Boisville, au nord de la commune, le secteur des Clozeaux ainsi qu'en autorisant la mutation résidentielle d'une partie de la Zone d'Activités du Vallier.

22



Logements sociaux rue des Bas Menus.



Les 4 tours de Tallemont.

Défi 4



Vivre ensemble

Replaçons l'humain au cœur de la vie locale et donnons-nous les moyens d'être fiers de vivre ensemble à Mainvilliers

OBJECTIF 15

Accompagner les plus fragiles

Le développement durable, c'est avant tout penser à tous. Le vivre ensemble n'est possible que si chacun bénéficie de conditions de vie décentes. Proposer des aménagements pour les personnes à mobilité réduite, répondre aux besoins des seniors grâce à des services adaptés, accompagner les personnes en difficulté sociale... Ces objectifs doivent nous conduire à réduire les exclusions et offrir la possibilité à tous de s'intégrer pleinement dans la vie locale.

LES ACTIONS

- Créer une épicerie solidaire.
- Maintenir la présence d'un écrivain public¹⁴ à Mainvilliers.
- Maintenir l'accueil d'emplois aidés au sein des services de la Ville.
- Assurer un service de portage de repas pour les personnes âgées.
- Rendre l'ensemble des bâtiments publics accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.



Atelier équilibre au Foyer Restaurant Marie-Hélène Foucart.

Une épicerie solidaire, c'est quoi ?

Afin d'apporter une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, la Ville souhaite installer une épicerie solidaire à Mainvilliers, rue Jean Perrin. Cet espace aménagé en libre service met à disposition des produits variés moyennant une faible participation financière. Le « coup de pouce » alimentaire apporté est un moyen d'aborder d'autres questions : la santé, l'éducation, le logement, la culture...

24



Travaux pour améliorer l'accessibilité de la bibliothèque aux personnes à mobilité réduite, création d'un ascenseur, 2013.



Un écrivain public, disponible sur rendez-vous le vendredi entre 10h et 12h, au Centre Socio-Educatif Jules Verne.

OBJECTIF 16

Faire vivre le lien entre les Mainvillois

Discuter, rire, partager, autant d'actions qui paraissent dérisoires mais qui sont pourtant essentielles. De la rencontre et l'échange, naissent les conditions du vivre ensemble. Pour que cet objectif ne soit pas qu'une utopie, nous continuerons à organiser des événements conviviaux mais également à mener des actions de solidarité qui donnent à notre ville un visage toujours plus humain.

LES ACTIONS

- Multiplier les temps de convivialité propices à l'échange (Fête des voisins, fête des associations...)
- Favoriser la mixité dans les accueils de loisirs
- Faciliter l'intégration des nouveaux habitants
- Favoriser l'échange culturel en travaillant sur l'histoire et l'origine des Mainvillois



Atelier jeux intergénérationnels au foyer restaurant Marie-Hélène Foucart, 2010.



Job d'été 2012, accueil de loisirs Gambetta.



La Fête des Voisins à Mainvilliers, 2011.

Fête des voisins

Organisée tous les ans à Mainvilliers depuis 2004, cette manifestation conviviale a réuni près de 700 adultes et enfants en 2012 sur 27 sites, dans tous les quartiers de la Ville. Pour mieux connaître vos voisins et passer un moment agréable, rendez-vous à la prochaine Fête des voisins.

OBJECTIF 17

Faire participer l'ensemble des Mainvillois à la vie locale

La ville est un espace démocratique dans lequel **chacun peut être force de proposition et moteur de l'action**. La participation et l'échange sont les préalables à la construction d'un projet de territoire partagé. **Rendre chaque Mainvillois acteur de la vie de sa commune pour enrichir la vie locale**, voilà l'objectif que nous poursuivons.

LES ACTIONS

- Développer l'implication citoyenne des jeunes grâce au CME et au CMJ¹⁵.
- Organiser la participation citoyenne et développer la mixité au sein des instances communales.
- Augmenter la fréquence d'informations communales grâce à une lettre d'information périodique.
- Mettre en place un comité participatif citoyen en charge du suivi de l'Agenda 21.



Vote pour l'élection des membres du Conseil Municipal des Jeunes 2012.

Un Citoyen associé : qu'est-ce que c'est ?

Afin de parfaire la démocratie sur le territoire communal, les élus de la majorité ont désigné, en septembre 2008, 27 citoyens associés pour une durée correspondante à celle du mandat municipal, soit 6 ans. Chaque citoyen associé siège dans l'une des commissions permanentes ou plénières. Au cours des séances, il participe aux débats et apporte une vision complémentaire.

26



Ateliers participatifs Agenda 21, 2012.



Conseil Municipal de Mainvilliers, 33 élus.

Défi 5

REZ DE

du personnel

1er étage :

Administration
Exploitation
Direction

2ème étage :

Salle de réception

3ème étage :

Salle de contrôle
/ commande
Service maintenance



Nous pouvons tous faire évoluer les choses, quelle que soit la portée de notre action.

**Adopter, chacun à son niveau,
un comportement écoresponsable et citoyen**

OBJECTIF 18

Conforter l'exemplarité communale

« **S**oyez le changement que vous voulez voir dans le monde » (Ghandi). Nous pensons que le changement doit d'abord venir de nous. Nous n'avons évidemment pas attendu l'élaboration de ce projet pour nous impliquer puisque nombre d'actions sont déjà en œuvre: mise en place du tri sélectif dans les services, achats de produits à faible impact environnemental, utilisation des vélos pour les déplacements des agents... Il nous semble toutefois essentiel de poursuivre avec encore plus de conviction dans cette démarche, **pour vous entraîner dans une dynamique collective à nos côtés.**

LES ACTIONS

- Intégrer la dimension environnementale dans l'achat public.
- Poursuivre la dynamique de réduction de consommation de papier.
- Pérenniser l'existence d'un groupe d'échanges développement durable interne.
- Adapter la flotte de véhicules municipaux.
- Organiser des manifestations écoresponsables.



Brigade vélo de la Police Municipale de Mainvilliers, 2012.

30 %

C'est la baisse de consommation de papier enregistrée par les services de la Ville entre 2008 et 2012, grâce à des changements d'habitudes et de pratiques (utilisation systématique du recto-verso, travail par courriel priorisé, réduction des impressions...). Cette action a permis d'économiser environ 6000 litres d'eau, 1000 litres d'équivalent pétrole et 17 arbres.

28



Label écologique Européen, gage de qualité environnementale d'un produit.



Groupe d'échanges développement durable, composé d'agents municipaux, issus de toutes les directions



Utilisation de papier certifié PEFC par la Ville, garantissant une gestion durable des forêts.

OBJECTIF 19

Sensibiliser les Mainvillois au développement durable et à la consomm'action

Connaissiez-vous le parcours du maintenant très célèbre yaourt à la fraise que vous consommez chaque jour? **Réponse, près de 10 000 km parcourus pour l'ensemble des ingrédients** (lait, fraise, plastique ...) **avant d'arriver dans le supermarché le plus proche de chez vous.** Cet exemple parmi tant d'autres nous rappelle l'incohérence d'un système économique qui met de côté l'impact environnemental et social des modes de productions. **Pour infléchir cette logique, chacun a le pouvoir d'agir par ses choix de consommation.**

LES ACTIONS

- Pérenniser l'investissement de la Ville dans l'organisation de la semaine du développement durable.
- Communiquer et informer les Mainvillois sur les thématiques liées au développement durable.
- Intervenir en milieu scolaire par des actions de sensibilisation.
- Inciter les associations à adopter des pratiques écoresponsables.
- Organiser une nuit des étoiles pour sensibiliser les Mainvillois à la pollution lumineuse.



Stand de sensibilisation au tri des déchets sur le Marché, Juin 2010.



Visite des serres municipales, semaine du développement durable 2011.



Atelier pédagogique de construction de nichoirs en partenariat avec Eure-et-Loir Nature, Novembre 2011.

La consomm'action

Le consomm'acteur est un consommateur qui décide d'utiliser consciemment son pouvoir d'achat pour défendre les idées en lesquelles il/elle croit. Dans le contexte actuel devenir consomm'acteur peut par exemple se manifester par les choix suivants : acheter bio, des produits issus de commerce équitable, éviter les produits sur-emballés, favoriser le commerce de proximité...

OBJECTIF 20

Améliorer la gestion des déchets

12 kg par semaine et par individu. C'est la quantité de déchets ménagers produite par un habitant de l'agglomération. Dans une société du jetable qui produit des biens dont le cycle de vie se raccourcit chaque jour, ce résultat n'a rien d'étonnant. A cette logique de l'éphémère, nous nous impliquerons pour défendre une philosophie du durable et du réutilisable en évitant le gaspillage ou en privilégiant le recyclage. Quoi de plus valorisant que de donner une seconde vie aux objets qui nous entourent ?

LES ACTIONS

- Expérimenter le tri sélectif lors du nettoyage des espaces publics.
- Engager un travail partenarial avec les bailleurs sociaux pour sensibiliser au tri.
- Appuyer la création d'une toxinette mobile chargée de collecter les déchets toxiques auprès de Chartres Métropole.
- Mettre en place le tri sélectif dans les bâtiments publics.
- Sensibiliser les citoyens à la propreté urbaine.



Centre de tri Natriel, ballots de plastique qui serviront à la production de nouveaux objets (arrosoir, siège auto, textile...).

67 %

C'est le pourcentage d'emballages ménagers recyclés en 2011. Encore un petit effort pour atteindre l'objectif de 75 % fixé par la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle 1 (2009).

30



Usine d'incinération Orisane, solution ultime pour les déchets.



Tri du verre, seul matériau recyclable à l'infini

OBJECTIF 21

Promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement

Qui n'a jamais rêvé de manger uniquement des aliments frais et sains, produits à deux pas de chez soi ? Cette envie n'est pas qu'une simple utopie. Renouer le lien entre producteur et consommateur, réduire l'empreinte carbone des produits que nous consommons chaque jour, sont des objectifs que nous poursuivons. Par la mobilisation des acteurs locaux et de vous-même, **nous pensons que manger sain et local est dans le domaine du possible.**

LES ACTIONS

- Développer l'agriculture périurbaine pour favoriser les circuits-courts
- Proposer une alimentation saine et respectueuse de l'environnement dans les restaurants scolaires et au Foyer Restaurant Marie-Hélène Foucart
- Eduquer à l'apprentissage du goût et au lien entre santé et alimentation
- Expérimenter des projets de jardins de pieds d'immeubles
- Rencontrer les commerçants pour les inciter à introduire des produits locaux et bios.



Repas bios dans les restaurants scolaires semaine du développement durable 2012.



Les jardins familiaux de Mainvilliers vous donne la possibilité de cultiver une parcelle à proximité de la ville.



Marché de Mainvilliers, consommer local.

Du miel à Mainvilliers

Trois ruches ont été installées sur le site des serres municipales en Juin 2012. La Ville a noué un partenariat avec l'Association Sanitaire Apicole d'Eure et Loir pour leur entretien. Résultat de la première récolte : 7 kg de miel made in Mainvilliers.

Tableau de synthèse des actions

DEFI 1: ECONOMISER L'ENERGIE POUR LUTTER CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

N° de l'action	Action
OBJECTIF 1 : Favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie	
1	Etablir un diagnostic de performance énergétique pour chaque bâtiment communal
2	Mettre en place un suivi annuel des consommations énergétiques de la Ville
3	Proposer un éclairage de Noël festif et économe en énergie
4	Systématiser l'usage d'équipements économes en énergie dans les bâtiments publics (ampoule basse consommation, détecteurs de mouvements...)
5	Améliorer la régulation des températures dans les bâtiments communaux
6	Optimiser la performance énergétique des bâtiments communaux grâce à des travaux de rénovation thermique
OBJECTIF 2 : Sensibiliser les Mainvillois aux économies d'énergie	
7	Organiser des manifestations de sensibilisation aux économies d'énergie
8	Etre relais d'information sur l'efficacité énergétique
9	Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments communaux
10	Mettre en place des ateliers de sensibilisation aux écogestes en collaboration avec les partenaires sociaux
OBJECTIF 3 : Expérimenter des actions innovantes et économes en énergie	
11	Développer un éclairage public performant et économe en énergie
12	Valoriser le potentiel en énergies renouvelables du territoire
13	Expérimenter des techniques d'entretien de la voirie respectueuse de l'environnement
14	Etudier les possibilités de développement des réseaux de chaleur existants et de la cogénération
OBJECTIF 4 : Promouvoir et développer l'usage des modes de déplacements doux	
15	Elaborer un schéma directeur de circulation favorisant le développement des modes de déplacements doux
16	Sensibiliser à l'écomobilité
17	Initier une démarche de développement des PDE
18	Favoriser le développement du covoiturage
19	Appuyer la création d'un système de vélos libre-service sur l'ensemble de l'agglomération

20	Créer un parking relais gratuit
21	Poursuivre le développement du réseau cyclable
22	Aménager des stationnements vélos sur l'ensemble du territoire
23	Appuyer le développement d'un service de transport en commun performant sur l'ensemble du territoire
24	Améliorer les cheminements piétons existants en s'appuyant sur le plan de mise en accessibilité de la voirie
25	Soutenir la création d'un Pédibus
26	Créer une liaison douce entre Mainvilliers et Seresville en partenariat avec Chartres Métropole
27	Créer un atelier de réparation de vélos en partenariat avec une association locale

OBJECTIF 5 : Développer des principes de construction et d'urbanisme durables

28	Mettre en œuvre des projets d'urbanisme durable à Boisville et aux Clozeaux
29	Favoriser le développement des énergies renouvelables et des techniques de construction durable grâce au Plan Local d'Urbanisme
30	Créer un observatoire du foncier et de l'immobilier

DEFI 2 : ENTRE VILLE ET CAMPAGNE, LA BIODIVERSITE POUR TOUS

OBJECTIF 6 : Améliorer la connaissance de la biodiversité pour mieux la protéger

31	Préserver les espèces rares du territoire par des mesures de protections adaptées
32	Réaliser un Inventaire de Biodiversité Communale
33	Identifier et préserver les continuités écologiques sur le territoire pour créer une trame verte
34	Développer et valoriser les parcours pédestres en milieux naturels et urbains
35	Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité

OBJECTIF 7 : Promouvoir la nature en ville

36	Introduire des abeilles en ville
37	Tenir compte de la biodiversité dans tous les projets d'aménagement futurs
38	Aménager des espaces favorables à la biodiversité
39	Réaménager et préserver les mares du territoire
40	Développer le fleurissement en milieu urbain

- 41 Créer un jardin verger en partenariat avec les acteurs locaux
- 42 Proposer un aménagement écologique et pédagogique du Bois du Château

OBJECTIF 8 : Développer des pratiques durables pour l'entretien des espaces

- 43 S'associer aux agriculteurs locaux pour valoriser la biodiversité
- 44 Chercher à développer la technique du broyage
- 45 Inciter les jardiniers amateurs à des pratiques respectueuses de l'environnement
- 46 Organiser des chantiers participatifs pour préserver les espaces verts et naturels
- 47 Poursuivre l'objectif zéro pesticide pour l'entretien de l'espace public
- 48 Développer la pratique du compostage sur la commune

OBJECTIF 9 : Préserver la ressource en eau

- 49 Développer des alternatives de gestion des eaux pluviales limitant l'imperméabilisation des sols
- 50 Aménager l'espace public avec des techniques économes en eau
- 51 Systématiser la mise en place d'équipements hydroéconomes dans les bâtiments publics
- 52 Améliorer la détection des fuites d'eau
- 53 Economiser la ressource par l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales

DEFI 3: CAP VERS L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES MAINVILLOIS

OBJECTIF 10 : Développer une offre culturelle et sportive accessible à tous

- 54 Développer les échanges scolaires interculturels en profitant du jumelage avec la ville de Romerberg
- 55 Aménager et ouvrir le complexe aquatique des Vauroux
- 56 Construire une programmation culturelle pour tous
- 57 Poursuivre l'organisation d'une Fête du sport ouverte à tous
- 58 Organiser des stages de découverte sportifs et culturels pendant les vacances scolaires
- 59 Favoriser l'accès à la culture en milieu scolaire par un programme riche et diversifié
- 60 Développer des activités intergénérationnelles
- 61 Evaluer et faciliter les conditions d'accès à la culture et au sport
- 62 Organiser des spectacles de rue originaux et gratuits, ouverts à tous

- 63 Favoriser l'échange et le partage par la pratique du sport
- 64 Faire vivre une fête des échanges culturels

OBJECTIF 11: Favoriser le développement d'une offre de proximité

- 65 Adapter les services de la Mairie à l'évolution des besoins des Mainvillois
- 66 Créer un marché de producteurs locaux
- 67 Utiliser les nouveaux outils de communication pour améliorer la diffusion de l'information
- 68 Etudier la possibilité de créer une école à l'Ouest de la commune
- 69 Développer la dématérialisation des actes et des autorisations
- 70 Préserver et développer les commerces de proximité
- 71 Améliorer l'attractivité des centres commerciaux

OBJECTIF 12 : Lutter contre les pollutions et contribuer à la prévention en matière de santé

- 72 Installer des plantes dépolluantes dans les bâtiments publics
- 73 Améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments publics, prioritairement dans les lieux accueillant des enfants
- 74 Appuyer l'élaboration d'un diagnostic des besoins en matière de santé, réalisé à l'échelle de l'agglomération
- 75 Améliorer la prévention et l'information en matière de santé publique

OBJECTIF 13 : Préparer l'avenir par une éducation pour tous

- 76 Développer la professionnalisation des jeunes de Mainvilliers
- 77 Bâtir un programme de séminaires et conférences populaires, ouverts à tous
- 78 Accompagner les enfants en situation de difficulté scolaire (PRE)
- 79 Faire vivre la charte de co-éducation

OBJECTIF 14 : Développer une offre de logements adaptée

- 80 Repenser le quartier Tallemont-Bretagne et le cœur de ville
- 81 Favoriser l'accueil des étudiants et des jeunes actifs par les personnes âgées
- 82 Créer une résidence sénior
- 83 Favoriser la construction de logements sociaux dans les nouvelles opérations
- 84 Maintenir un rythme de construction de logements neufs adapté aux besoins

DEFI 4: VIVRE ENSEMBLE

OBJECTIF 15 : Accompagner les plus fragiles

- 85 Créer une épicerie solidaire
- 86 Pérenniser les clauses d'insertion sociale dans les Marchés publics

- 87 Assurer un portage de repas aux personnes âgées
- 88 Aider les plus démunis à se nourrir et à se chauffer
- 89 Maintenir la présence d'un écrivain public
- 90 Maintenir l'accueil d'emplois aidés au sein des services de la Mairie
- 91 Aménager des espaces de repos pour les personnes à mobilité réduite
- 92 Rendre l'ensemble des bâtiments publics accessibles aux PMR

OBJECTIF 16 : Faire vivre le lien entre les Mainvillois

- 93 Favoriser la mixité dans les centres de loisirs
- 94 Favoriser l'échange culturel en travaillant sur l'histoire et l'origine des Mainvillois
- 95 Multiplier les temps de convivialité propices à l'échange
- 96 Faciliter l'intégration des nouveaux habitants

OBJECTIF 17 : Faire participer l'ensemble des Mainvillois à la vie locale

- 97 Développer l'implication citoyenne des jeunes grâce au CMJ et au CME
- 98 Organiser la participation citoyenne et développer la mixité au sein des instances communales
- 99 Instaurer un concours d'initiatives écocitoyennes
- 100 Augmenter la fréquence d'informations en distribuant une lettre d'information hebdomadaire
- 101 Mettre en place un comité participatif citoyen en charge du suivi de l'Agenda 21

- 111 Organiser une nuit des étoiles pour sensibiliser les mainvillois à la pollution lumineuse
- 112 Pérenniser l'investissement de la Ville dans l'organisation de la semaine du développement durable
- 113 Intervenir en milieu scolaire par des actions de sensibilisation
- 114 Créer un logo ou une mascotte Agenda 21

OBJECTIF 20 : Améliorer la gestion des déchets

- 115 Expérimenter le tri sélectif pour le nettoyage de l'espace public
- 116 Engager un travail partenarial avec les bailleurs sociaux pour sensibiliser au tri
- 117 Appuyer la création d'une toxinette mobile chargée de collecter les déchets toxiques
- 118 Recycler les produits de bureau
- 119 Mettre en place le tri sélectif dans les bâtiments publics
- 120 Sensibiliser les citoyens à la propreté urbaine
- 121 Instaurer des principes de gestion durable des chantiers dans les marchés publics

OBJECTIF 21 : Promouvoir une alimentation saine et durable

- 122 Développer l'agriculture périurbaine
- 123 Proposer une alimentation saine et respectueuse de l'environnement dans les cantines scolaires et au Foyer MHF
- 124 Eduquer à l'apprentissage du goût et au lien santé-alimentation
- 125 Expérimenter des projets de jardins de pieds d'immeubles
- 126 Rencontrer les commerçants pour les inciter à introduire des produits bios et locaux

DEFI 5: ADOPTER, CHACUN A SON NIVEAU, UN COMPORTEMENT ECORESPONSABLE ET CITOYEN

OBJECTIF 18 : Renforcer l'exemplarité communale

- 102 Pérenniser l'existence d'un groupe d'échanges développement durable
- 103 Poursuivre la dynamique de réduction de consommation de papier
- 104 Intégrer la dimension environnementale dans l'achat public
- 105 Adapter la flotte de véhicules municipaux
- 106 Sensibiliser les agents à l'écomobilité en mettant en place un Plan de Déplacements d'Administration
- 107 Communiquer sur l'impact écologique et économique des actions mises en place par la municipalité
- 108 Organiser des manifestations écoresponsables

OBJECTIF 19 : Sensibiliser les Mainvillois au développement durable et à la consommation

- 109 Communiquer et informer les mainvillois sur les thématiques liées au développement durable
- 110 Inciter les associations à adopter des pratiques écoresponsables

Lexique

1 Rénovation thermique : Opération qui consiste à améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment par des travaux d'isolation, de modification de systèmes de chauffage.

2 Géothermie : Technique permettant de produire de l'énergie (chauffage ou électricité) en récupérant l'énergie stockée dans le sous-sol de la Terre.

3 Biomasse : Ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergie. Elle permet de produire de l'électricité ou de la chaleur via la combustion de déchets et de résidus organiques d'origine végétale ou animale.

4 Réseau de chaleur : Installation comprenant une chaufferie fournissant de la chaleur à plusieurs clients par l'intermédiaire de canalisations de transport de chaleur.

5 Cogénération : Processus qui consiste à produire en même temps et dans la même installation de l'énergie thermique (chaleur) et de l'énergie mécanique. L'énergie thermique est utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude à l'aide d'un échangeur. L'énergie mécanique est transformée en énergie électrique grâce à un alternateur.

6 Plan de mise en accessibilité de la voirie : Document ayant pour objectif de mettre en place concrètement une démarche et un plan d'action permettant à tous d'accéder à l'espace public, particulièrement les Personnes à Mobilité Réduite. Il a été réalisé en 2011 à Mainvilliers.

7 Plan Local d'Urbanisme : Le PLU occupe deux grandes fonctions pour les villes : définir les grands objectifs d'aménagement et de développement pour les dix ans à venir et fixer les règles de construction sur le territoire de la commune.

8 Biodiversité : Diversité des êtres vivants (faune, flore, bactéries...) et des milieux naturels.

9 Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) : Projet permettant de recenser et de localiser les espèces vivantes sur le territoire de la commune. Il permet également de sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité.

10 Trame verte : Ensemble de continuités écologiques qui forme un réseau permettant aux espèces animales et végétales de se déplacer, de se reproduire et de s'alimenter.

11 Imperméabilisation des sols : Processus lié à l'expansion urbaine qui tend à recouvrir les sols d'infrastructures (voirie, bâtiments...) Ainsi recouvert, le sol ne peut plus remplir ses fonctions naturelles. L'eau ne peut ni s'infiltrer, ni s'évaporer, le ruissellement s'accroît, avec parfois pour conséquence des inondations catastrophiques.

12 Programme de Réussite Educative (PRE) : Programme qui vise à accompagner une aide personnalisée à des enfants et des jeunes âgés entre 2 et 16 ans dont le contexte social et/ou familial ne favorise pas leur réussite scolaire et éducative.

13 Charte de co-éducation : Document local dans lequel les différents acteurs du temps de l'enfant s'engagent à partager les mêmes valeurs, dont celles de la citoyenneté, du respect de l'autre et de l'environnement, et à coordonner leur action.

14 Ecrivain public : Personne qui rédige des lettres, des actes, pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit.

15 Conseil Municipal des Jeunes : Instance composée de jeunes élus (10 à 16 ans) pour 2 ans par leurs camarades de classe, qui répond à l'objectif de mettre en place des projets dans un cadre de participation à la vie sociale et civique. A Mainvilliers, le CMJ a été créé en 2002.

Directeur de publication :

Jean-Yves Tabourin

Rédaction :

Ville de Mainvilliers

Ville de Mainvilliers

Hôtel de Ville

BP 11013 - 28301 Mainvilliers Cedex

Tél. : 02.37.18.56.80

Courriel : mairie@ville-mainvilliers.fr

Réalisation/conception :

SETAEL

6, rue Francis Vovelle

28 000 Chartres

Tél. : 02.37.88.11.20

Impression :

Imprimerie Chauveau

2 rue du 19 mars 1962

28 630 Le Coudray

Tél. : 02.37.88.18.81

Tirage à 6 000 exemplaires

